

La relation entre le syndic de copropriété et le conseil syndical (14 heures)

OBJECTIFS

- Avoir une vision globale du fonctionnement d'un conseil syndical et des situations rencontrées
- Construire une relation Syndic-CS efficace
- Piloter les processus, suivre des indicateurs de contrôle de gestion de la copropriété

INFORMATIONS

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

Durée : 14 heures

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO.

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Étude de cas, mise en situation
- Pédagogie participative

Matériels :

- Vidéo projecteur
- Paper board

Méthodes d'évaluation :

- Évaluation formative
- QCM

Module 1 : Le conseil syndical face aux évolutions de la loi Alur | 7 Heures

Séquence 1 : Règles, désignation et fonctionnement du conseil syndical

La désignation du conseil syndical :

- ▶ Ses attributions, les règles d'organisation et de fonctionnement
- ▶ Ses pouvoirs
- ▶ Élection des conseillers
- ▶ Composition et nombre de membres
- ▶ Titulaires et suppléants

Son fonctionnement :

- ▶ Le caractère bénévole des fonctions
- ▶ L'élection du Président, son rôle, ses pouvoirs propres
- ▶ Les types de conseils syndicaux
- ▶ Son management productif ou improductif
- ▶ La situation minoritaire

Séquence 2 : Le fonctionnement pratique du conseil syndical en interaction de la structure syndic

Dans la pratique :

- ▶ Qui réunit le premier conseil syndical
- ▶ Comment sont convoqués ses membres ?
- ▶ Le management du conseil syndical (diversité des situations possibles ou rencontrées etc.)

Le fonctionnement psychologique du conseil syndical :

- ▶ L'hétérogénéité
- ▶ La proximité
- ▶ L'ombre du syndic
- ▶ Le Président : la diversité des typologies, les conséquences positives ou négatives sur la relation de travail avec le syndic

Module 2 : Les relations syndic - conseil syndical | 7 Heures

Séquence 1 : Définir, organiser, traduire et optimiser sa relation avec la CS

- ▶ Contrat du syndic : ancien et nouveau régime
- ▶ Mettre en place une relation personnalisée et contributive
- ▶ Organiser l'exercice des dispositions
- ▶ Planifier et budgéter l'ensemble de ses actions
- ▶ Les archives dites stratégiques
- ▶ La gestion courante : établir son propre cahier des charges pour piloter les intervenants sous traitants etc.

Séquence 2 : Améliorer la démarche commerciale dans un esprit gagnant - gagnant

- ▶ Le contrôle des charges et dépenses : écarts et suivis, savoir les exprimer, les écrire avec pédagogie sans apparaître en comptable, à partir d'un reporting compréhensif et périodique entre 2 AG
- ▶ Le budget prévisionnel : l'élaborer, le suivre, pour assurer la maîtrise des charges
- ▶ L'état financier de la copropriété
- ▶ Le contrôle des petits et moyens travaux, la sélection des prestataires, leurs suivis
- ▶ La négociation des contrats, la réflexion avec le CS sur les modes d'organisation de l'entretien courant

CONTACT

Tél : 09 80 80 18 60

Email : contact@start-learning.fr
www.start-learning.fr

NDA : 32 60 03216 60

Certification

Qualiopi
processus certifié

Financements

MON COMPTE FORMATION **OPCO** **pôle emploi**

Nous suivre



Formations accessibles aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter.